



COC 2018/2019 - compte rendu n° 7

TYPE d'ANOMALIE	23-24/03	DECISION
CONCLUSION MATCH		
FDME		
Transmission		
JOUEUR		
non autorisé	-13M PSG 5 - PSG 6 et CSMF 2 - PSG 2 > PSG 2 et PSG 5, 1 joueur a participé au 2 rencontres de championnats de niveaux différents durant la même semaine (20/03 et 23/03)	> multi-participations article 95.1, match perdu par pénalité pour PSG 5
FORFAIT		
Forfait	Coupe -15F PSG 2 - Stade Français > Stade Français absente	> article 104, match perdu par forfait pour le Stade Français
FORFAIT		
JAJ non désigné		
non autorisé		